

En passant par la Voie Verte à Ferrière-la-Grande (VTT)



Visorando



Trace n° 33786575

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

À la découverte d'un cadre paysager verdoyant et vallonné.

Durée	3h	Difficulté	Moyenne
Distance	33,18 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	191 m	Activité	VTT
Dénivelé négatif	191 m	Commune	Ferrière-la-Grande (59680)
Point haut	227 m	Région	Avesnois
Point bas	134 m		



Description

Garez-vous sur le parking le long de la voie verte face au relais éco vélo, Rue Jean Jaurès à Ferrière-La-Grande.

(D/A) Prenez à gauche la voie verte, allez tout droit, traversez la Rue du Lieutenant Boucly (D436) et continuez sur la voie verte parallèle à la Solre. Traversez la Rue de Morlut, longez le ruisseau de la Carnoye et débouchez Rue de la Gare.

(1) Tournez à gauche et rapidement, encore à gauche, Rue du Moulin. Ignorez la première à droite et suivez le virage à droite pour rejoindre la Place d'Obrechies. Allez tout droit, passez devant l'église et continuez, Rue Grand Chemin. Arrivez à une fourche au niveau des Quarante.

(2) Ignorez le chemin de droite et allez jusqu'au croisement avec un ilot central.

(3) Tournez à droite et, dans le virage à gauche, suivez en face le chemin vers le Trou de l'Enfer. Au bout, tournez à gauche sur la petite route (Chemin de Gard), longez un bois à main gauche (Bois des Onze Bonniers), ignorez un chemin à gauche et arrivez à un virage.

(4) Tournez à gauche, laissez de suite un chemin à droite, passez le blockhaus, ignorez un chemin à gauche et suivez celui de droite jusqu'à la lisière du bois (terminus).

(5) Tournez à droite et allez jusqu'au carrefour des Cinq Chemins.

(6) Partez à droite sur le GRP® Tour de l'Avesnois, ignorez un chemin à gauche et à droite pour prendre presque en face et continuez jusqu'à la Grande Rue (D80).

(7) Continuez à droite et aussitôt à gauche (Ruelle Mangin) au niveau de la table de pique-nique et rejoignez l'église de Solrines. Continuez en face sur un escalier puis à gauche sur le chemin jusqu'à la route de Solre-le-Château. Suivez cette route à gauche jusqu'à la Rue des Groseillers.

(8) Tournez à droite et à la fourche qui suit, suivez la Rue du Calvaire à gauche, vous êtes sur le GRP® et continuez jusqu'au Bois de Groez. Gardez le cap jusqu'au sommet de la butte, amorcez la descente et arrivez à un carrefour.

(9) Continuez en face, traversez le ruisseau l'Écrevisse et poursuivez Chemin de la Roquette. Laissez une fourche à droite et rejoignez une deuxième intersection vers les Garennes.

(10) Au Y, poursuivez à droite en descente et tournez sur la 1^{re} à droite.

Passez la station d'épuration et allez tout droit. Vous êtes sur le PR®, ignorez un chemin à droite, effectuez le grand virage à gauche et ignorez

Points de passages

D/A Parking face au relais éco vélo Ferrière-la-Grande

| N 50.256024° / E 3.998515° - alt. 134 m - km 0

1 Carrefour de la boucle

| N 50.217558° / E 4.023865° - alt. 144 m - km 5.16

2 Les Quarantes

| N 50.22156° / E 4.031728° - alt. 172 m - km 6.31

3 Terminus chemin au Trou de l'Enfer

| N 50.224574° / E 4.0359° - alt. 180 m - km 6.76

4 Blockhaus

| N 50.224239° / E 4.074012° - alt. 218 m - km 9.99

5 Côte 212

| N 50.227801° / E 4.080406° - alt. 213 m - km 10.64

6 Carrefour les Cinq Chemins

| N 50.221963° / E 4.084335° - alt. 225 m - km 11.35

7 Grande Rue

| N 50.207952° / E 4.075599° - alt. 195 m - km 13.1

8 Rue des Groseillers

| N 50.204436° / E 4.075111° - alt. 169 m - km 13.59

9 Carrefour Chemin de la Roquette

| N 50.188601° / E 4.084569° - alt. 199 m - km 15.71

10 Les Garennes

| N 50.181875° / E 4.08621° - alt. 201 m - km 16.61

11 Rue du Général de Gaulle

| N 50.18082° / E 4.064552° - alt. 178 m - km 18.7

un deuxième chemin à droite et arrivez à un carrefour à quatre directions (D27).

(11) Traversez, la Rue du Général de Gaulle, entrez dans Lez-Fontaines. À la patte d'oie, obliquez à gauche et après le cours d'eau, tournez à droite sur la voie verte. Virez en épingle à droite sur celle-ci traversez 2 rues (Rue Léon Péron, Rue Scalier), puis le Ruisseau de Stordoir et restez encore sur la voie verte jusqu'à la Rue du Général Leclerc au niveau du n°131.

(12) Continuez en face sur la voie verte et franchissez de nouveau le ruisseau de Stordoir. Traversez la Rue Potier puis arrivez à la Rue de Dimont avec un petit parking.

(13) Restez sur la voie verte jusqu'au carrefour suivant.

(14) Traversez route (Route de Wattignies) et continuez en face sur la voie verte jusqu'à la route suivante (Rue du Stordoir).

(15) Traversez-la et continuez en face, en passant entre la maison et le parking, jusqu'au Pont des Bêtes.

(16) Coupez la Route de Maubeuge et tournez aussitôt à gauche sur la voie verte jusqu'à revenir au croisement de l'aller.

(1) Continuez en face par la voie verte, et rejoignez le point de départ par l'itinéraire inverse (D/A).

● **12 Rue du Général Leclerc**

N 50.171711° / E 4.034408° - alt. 182 m - km 21.64

● **13 Rue de Dimont**

N 50.172696° / E 4.027041° - alt. 176 m - km 22.17

● **14 Carrefour**

N 50.182658° / E 4.020046° - alt. 163 m - km 23.57

● **15 Route du Stordoir**

N 50.199988° / E 4.026869° - alt. 160 m - km 25.63

● **16 Pont des bêtes.**

N 50.208435° / E 4.033661° - alt. 150 m - km 26.74

📍 **D/A Parking face au relais éco vélo Ferrière-la-Grande**

N 50.25599° / E 3.998569° - alt. 134 m - km 33.18

Informations pratiques

Circuit balisé en Marron selon la charte graphique réglementaire.

A proximité

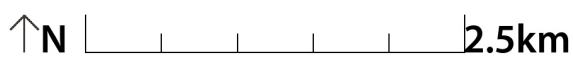
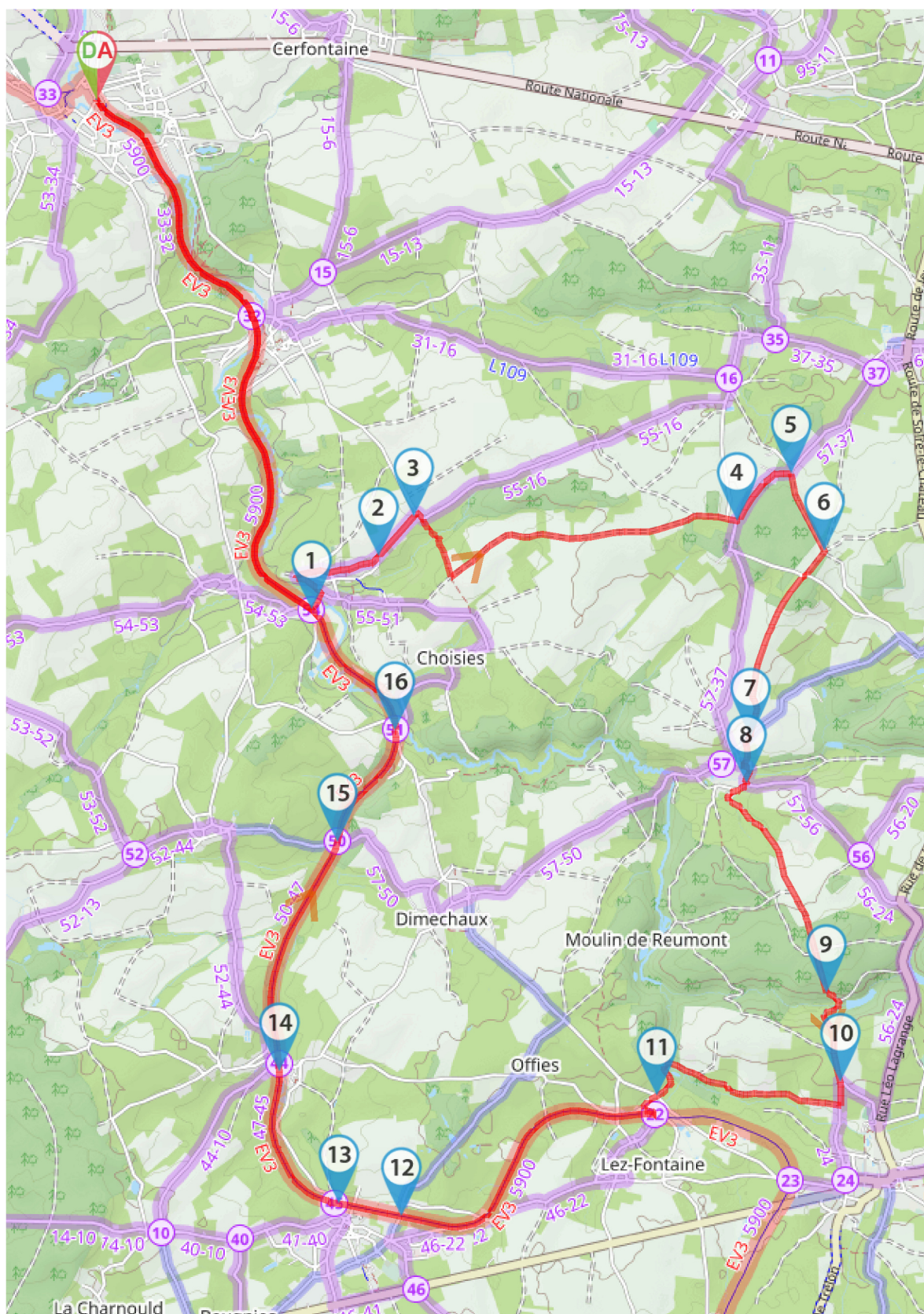
- Visiter Solre-le-Château (tout droit au croisement après le (10)).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-en-passant-par-la-voie-verte-a-ferriere/>

En savoir plus :

Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.